

L'ÉDITO DU MAIRE



Cette année, les routines de fin d'année scolaire et de la nouvelle rentrée ont été bousculées.

En juin, lors du traditionnel spectacle, toute l'équipe scolaire et les élèves nous ont conté, avec brio, une belle histoire de fée bâtie par l'imagination de nos enfants. Maintenant, cette belle histoire perdure par une magnifique fresque peinte sous le préau de la cour de l'école.

Cela a été aussi un moment émouvant de remerciements pour le départ en retraite, et en Périgord, de notre directrice Madame Florence ISSAADI, dont les 8 années passées au service de nos élèves laisseront de bons souvenirs.

Lors de la rentrée de septembre, après avoir fait connaissance de toute l'équipe de notre école en juin, notre nouveau directeur, Monsieur CAILLÈRE, a accueilli ses élèves dans sa classe de CM1 - CM2. Nous lui souhaitons accomplissement et réussite à ce nouveau poste.

De nouveaux élèves en provenance du nouveau quartier de la Boulaye rejoindront notre école courant de cette année scolaire. Les finitions des maisons ont pris de l'avance, et les premières maisons pourront peut-être être livrées pour décembre.

Cet automne, dans la commune, plusieurs travaux ont été exécutés, et d'autres sont en cours ou en étude : le changement du portail du presbytère, la réfection de la toiture du transept nord de l'Église*, et la réfection de la voirie du chemin de Courcelles. Dans l'incertitude politique, ces travaux seront financés que sur les fonds propres de la commune.

La décrépitude actuelle de notre démocratie et de notre état est entretenue par l'irresponsabilité de la grande majorité de nos politiques et de notre haute administration.

Dans cette situation, nous devons préserver nos familles, et nos petites communes aux dimensions humaines qui demeurent encore aujourd'hui nos valeurs sûres.

UN NOUVEAU DIRECTEUR POUR L'ECOLE DU VIEUX NOYER

Nous sommes honorés d'accueillir Monsieur Yann Caillère, le nouveau directeur de l'école communale du vieux noyer, qui a pris ses fonctions en septembre dernier.

Nous sommes heureux de le compter parmi nous et lui souhaitons plein de belles rencontres, de beaux échanges et projets pour cette nouvelle aventure parmi nous.



SOMMAIRE

Edito

Un nouveau directeur pour l'École du Vieux Noyer p.1

Entreprises à Puisieux

Vie à Puisieux p.2

CR du Conseil

Qu'ont fait les enfants de l'école... p. 5

Info département/ Région

p.7

Etat civil, agenda, infos

p.8

PRÉSENTATION DES ENTREPRISES À PUISEUX-PONTOISE



Un nouveau restaurant a ouvert le 18 août dernier, au 1 chemin du clos, à la place de la salle de boxe, et encore anciennement la caverne des particuliers.

Il s'agit d'un restaurant ouvert 7 jours sur 7, de 12h à 14h30 et de 19h à 22h30 qui vous propose une formule avec buffet à volonté (entrées, plats, desserts, fruits de mer, grillades et wok).

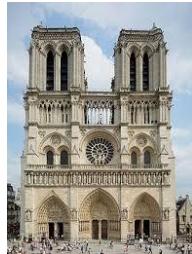
LA VIE À PUISEUX...

Le samedi 7 juin les anciens sont de sortie...

Le 7 juin dernier nos anciens ont été invités à sortir de Puiseux...

En effet, la commission vie du village leur a proposé une escapade sur Paris avec au programme balade-déjeuner-concert sur bateau-mouche

puis une visite de Notre-Dame de Paris.



Cette journée a permis une rencontre riche en échanges et en convivialité.



La fête du village 2025



Alors que la rentrée est bien entamée, se remémorer la fête du Village, le samedi 14 juin dernier, apporte soleil et joie, dans ce petit journal communal.

Pour la première fois, les structures de jeux et activités pour les enfants

ont été regroupées près de la salle des fêtes (le stade étant maintenant occupé par le terrain bosselé pour vélos).

Et ce fut comme un concentré de rires et de rencontres. Mais n'est pas aventurier qui veut, et certaines escalades ne se font pas sans risques. Et quel plaisir de surmonter tous ces dangers imaginaires !

Les ânes qui avaient traversé le Vexin ont été bien accueillis et l'impression d'être un chevalier, se lisait sur le visage des petits cavaliers.

Comment oublier la pêche aux canards qui permet aux grands de régresser sans complexe.

Comme à l'accoutumée, l'apéritif préparé et servi par le Conseil Municipal, permet des échanges cordiaux entre tous les habitants de notre Village.

Le repas qui suivit, s'il fut honoré par nombre de convives, fut assez décevant, nous en convenons, et nous l'avons fait savoir au traiteur en question.

Mais peu importe, puisque pendant ce temps eut lieu le tirage de la tombola toujours autant appréciée des Puiséens.



Quant au concours du Meilleur pâtissier, il y eu peu de participants, nous attendons les talents pâtissiers de l'année prochaine avec grande impatience.

La soirée se poursuivit aux rythmes et aux sons de notre Dj, cette année accompagné d'un blind test qui a pu créer une émulsion entre les Puiséens, tous très talentueux.

Qui dit mieux ?



Rendez-vous l'été prochain !

Fête de la musique



C'est sous une chaleur accablante que s'est déroulée la fête de la musique 2025 avec le concours le Val d'oise a un incroyable talent...

De nombreux artisans, invités par Déolinda, sont venus nous présenter leurs produits.



Fête Saints Pierre & Paul



Le **dimanche 29 juin**, la communauté paroissiale a fêté nos saints patrons St Pierre et St Paul. Une messe est célébrée pour tous les puiséens et puiséennes, par les prêtres de la paroisse Cergy-Puiseux, le père Bruno Guespereau, assisté du père Pierre-Yves Quéré, résident au presbytère de Puiseux. Après la célébration, nous nous

sommes retrouvés paroissiens et puiséens autour d'un apéritif convivial, partagé, qui a eu lieu, à cause de la forte chaleur dans l'église.



Journées Européennes du Patrimoine



Cette année la JEP a permis d'exposer le travail d'une belle équipe sur la lecture des vitraux avec en plus l'explication des statues présentes dans l'église.





Une exposition sur l'histoire de l'église de Puiseux, qui rassemblait beaucoup de documents prêtés par Bernard Gaudinot. Merci à ceux qui ont pris du temps bénévolement pour ce beau moment culturel.



Bas porte confessionnal



Historique de la succession des curés

Concert gratuit

Le **samedi 27 septembre** au soir, la mairie nous a offert, sur proposition de la commission vie de la commune, un concert avec Charlotte Perrin et Jean-Baptiste Baraban qui nous ont envoûtés, dans notre belle église Saint Pierre-Saint Paul qui se prête à merveille à ce genre d'activité. De nombreux spectateurs sont venus applaudir ces artistes complices et plein d'engouement.

Charlotte nous a charmés avec sa voix magnifique et puissante : son interprétation de « Ave Maria » nous a fait vibrer.



Charlotte accompagnée par Jean-Baptiste



Un auditoire sous le charme!

Pourquoi pas renouveler ce partenariat dans l'avenir?



**Marché de Noël
2025**



C'est avec une grande fierté que nous vous annonçons que le

dimanche 23 Novembre

aura lieu le Marché de Noël de Puiseux.

Cette année de **11h à 18h**, venez découvrir des artisans locaux à l'intérieur de la salle des fêtes mais également à l'extérieur.

Fort du succès des dernières années, de nombreux artisans ont souhaité venir partager cette expérience conviviale à nos côtés. Vous trouverez bijoux, bougies, chocolats, miel, rhum-punch, confitures, foie gras, huîtres, décoration d'intérieur, accessoires en résine, boules et décos de noël ...

Vous pourrez flâner, préparer vos cadeaux de Noël ou tout simplement vous faire plaisir au rythme entêtant des mélodies festives mais aussi succomber aux plaisirs culinaires hivernaux.

Un food truck « Le poulet braisé BKO » vous proposera également un large choix culinaire ainsi qu'un artisan créole qui vous proposera des acras, des bokits accompagnés de délicieux rhums et punchs.



Pour sustenter vos gourmandes papilles notre buvette vous proposera des crêpes, gaufres,

chocolats chauds et autres gourmandises de circonstance. Comme à l'accoutumée, nous vous proposerons notre superbe tombola que vous affectionnez tant.



Vous pourrez y gagner pour 2€ un des nombreux lots mis en lice par les artisans présents.
Nous vous y attendons nombreux

*Travaux dans Puiseux



Avant / Après



Transept nord

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la session du 02/07/2025, le conseil municipal a approuvé

- Cession au profit de la société APONEM substituée par la société HDV 95
- Tarifs périscolaires rentrée 2025/2026
- Subvention pour la réalisation de la fresque murale de l'école du vieux noyer
- Composition du conseil communautaire – accord local
- Création d'un service commun d'aménagement et d'urbanisme – autorisation donnée au maire de signer la convention

QU'ONT FAIT LES ENFANTS DE L'ÉCOLE ?

Fête de fin d'année

En présence des parents d'élèves, le spectacle de la fête de fin d'année scolaire a mis en scène l'histoire travaillée tout au long de l'année, qui intégrait des disciplines des « arts de la rue ».



Grâce à votre générosité et à la subvention communale, les enfants de l'école ont pu réaliser leur fresque murale, sous le préau de l'école avec la participation d'une artiste professionnelle de l'association « **Art'Osos** » reprenant l'histoire de l'année. Elle a été inaugurée lors de la fête de l'école en juin.

La municipalité remercie la directrice Madame ISSAADI pour les 8 années au sein de l'école du vieux noyer et lui souhaite le meilleur à venir.



L'école de Puiseux-Pontoise a besoin de votre soutien pour financer **son projet sur la biodiversité et sa sortie mer sur l'année scolaire 2025/2026**.

2 actions vous sont proposées.

BOUM D'HALLOWEEN !



Venez célébrer la nuit la plus effrayante de l'année avec nous!

Nous organisons une boum d'Halloween pour les enfants de tous âges!

Il y aura des jeux, des friandises et le dancefloor des petits montres pour une soirée pleine de rires et de frissons.



Rendez-vous le **30 octobre 2025 de 18h à 20h** à la salle des fêtes.

L'entrée sera à 5€ pour les enfants, elle comprendra :

- l'accès à la boum
- gourmandises et boissons
- participation au concours du meilleur déguisement
- participation à un concours de dessin.

Les recettes seront restituées à l'école

Venez nombreux déguisés pour une soirée d'Halloween inoubliable !



Les parents d'élèves élus vous remercient pour vos votes et votre confiance.

VENTE DE CHOCOLATS

Puiséens,
Puiséennes,

Ce magnifique projet nécessite une levée de fonds à laquelle nous vous



proposons de participer de façon gourmande et agréable.

Une vente de chocolats vous sera proposée début



novembre via vos boîtes aux lettres.

Un pourcentage des ventes sera reversé à la coopérative scolaire. Vous trouverez sur des affiches dans la commune et en mairie le QR code à scanner ou le site internet où vous retrouverez la boutique en ligne de vente de chocolats.

Nous comptons sur votre soutien et votre gourmandise pour permettre aux élèves de participer à ce projet.

N'hésitez pas à en parler autour de vous ou à offrir des chocolats.

Les parents d'élèves élus du Vieux Noyer.



INFORMATIONS DÉPARTEMENT-RÉGION



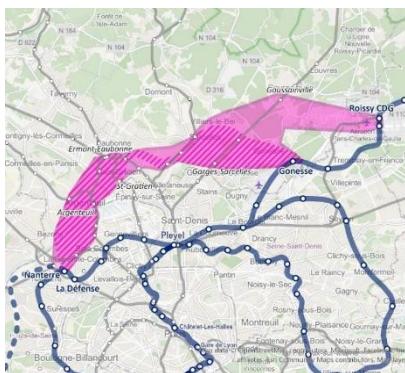
Le projet de la ligne 19

Le Département et la Région sont unis pour créer cette ligne du Grand Paris Express, qui permettra une liaison rapide entre La Défense et l'aéroport Paris-Charles-De-Gaulle en 35 minutes.

Entre 2024 et 2030, le réseau métropolitain automatique du Grand Paris Express (GPE), permettra de relier entre elles de nombreuses villes et zones d'activités de petite et grande couronne sans passer par Paris. Mais dans le projet initial, structuré autour de la création de 4 nouvelles lignes (15, 16, 17 et 18), une seule gare, parmi les 68 prévues, desservait le Val d'Oise.

Depuis 2021, le Département se mobilise donc pour obtenir la création d'une ligne de métro supplémentaire entre Paris La Défense et Roissy desservant plusieurs villes du Val d'Oise et assurant des correspondances avec le réseau du Grand Paris Express. Un réseau automatique qui va permettre de faciliter les trajets de banlieue à banlieue. Le projet de la ligne 19 est ainsi né du vœu du Département, soutenu par la Région, d'intégrer pleinement le Val d'Oise dans la mobilité parisienne. « Ce nouveau réseau de transport moderne constitue un atout majeur pour l'attractivité du Val d'Oise et ses générations futures. »

Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Département.



Cette nouvelle ligne, d'une longueur comprise entre 25 et 30 km et composée d'une dizaine de nouvelles gares, permettra de mailler complètement le réseau francilien et de desservir le département du Val d'Oise, qui a une très forte dynamique économique. La ligne 19 sera en correspondance à Nanterre avec les lignes 15 et 18 et relierait directement le pôle de Paris La Défense à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, en se connectant sur la ligne 17 à la gare de Triangle de Gonesse du Grand Paris Express, actuellement en construction. Elle sera également positive pour l'écologie et les Franciliens : environ 650 000 habitants, dont 360 000 Valdoisiens, seront situés à moins de 2km d'une gare de la ligne 19 et environ 450 000 emplois seront desservis.

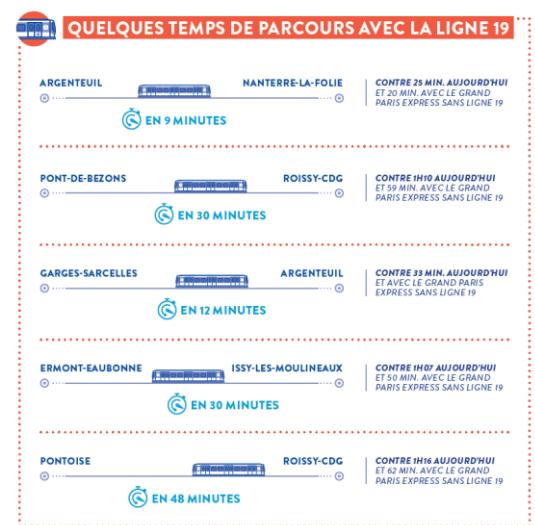
« Ce projet illustre notre engagement envers le département du Val d'Oise dans le tissu économique et social francilien. »

Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France

Les avantages de la ligne 19

La ligne 19 offrira de nombreux bénéfices aux habitants du département du Val d'Oise, et plus largement à ceux du Nord de la région Île-de-France :

- Une liaison rapide et directe entre les secteurs de La Défense (1er quartier d'affaire d'Europe) et de l'aéroport Charles-de-Gaulle (2e aéroport d'Europe) en moins de 35 minutes.
- De nombreuses interconnexions avec les lignes ferroviaires existantes ou en projet. De ce fait, ce sont plus d'un million de Valdoisiens qui, par le jeu des correspondances, pourront bénéficier des avantages de la ligne 19.
- Un accès facilité à l'emploi pour des centaines de milliers de franciliens et un élargissement des bassins de recrutement pour les entreprises.
- Une attractivité résidentielle et économique du Sud du Val d'Oise.
- Des temps de parcours compétitifs vis-à-vis de l'automobile.



INFORMATIONS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL

Ils sont arrivés

Fatou CISSÉ

01/07/2025

Maryam BA

19/09/2025

Ils se sont dit « OUI »

Soraya CORNU et Hubert JAMET

07/06/2025

Ils nous ont quittés

Hung VUONG

13/05/2025

Michel LEBRIS

18/08/2025



Suite à des remarques de concitoyens, nous vous rappelons les règles de circulation pour tout engin électrique : trottinette, overboard, vélo, monocycle... Il est bien entendu que vous devez respecter le code de la route !!!

Voici ce que nous rappelle de site du gouvernement :

« Vous devez circuler sur les pistes cyclables. En l'absence de pistes cyclables, vous pouvez circuler sur les zones suivantes :

- Les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h

- Les aires piétonnes, à condition de rouler à une allure modérée (6 km/h) et de ne pas gêner les piétons.

La circulation sur les trottoirs est interdite.

Si vous circulez en dehors des zones autorisées, vous risquez une amende de 135 €.

Vous devez être âgé d'au moins 14 ans pour utiliser une trottinette électrique.

La vitesse maximum autorisée est de 25 km/h.



L'engin ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps. Si vous ne respectez pas cette obligation, vous risquez une amende de 135 €.

Vous devez vous vêtir d'un équipement rétro-réfléchissant en cas de circulation la nuit ou de visibilité insuffisante la journée

Votre engin doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux de position (avant et arrière) et de dispositifs réfléchissants arrière et latéraux.

Ces dispositifs réfléchissants latéraux ne sont pas obligatoires si les pneus de votre engin en sont équipés.

Attention :

Pour votre sécurité, le port du casque est conseillé.

Pour utiliser une trottinette électrique (y compris les trottinettes en libre service), vous devez avoir une assurance responsabilité civile. Cette assurance couvre les dommages causés à autrui (par exemple, blessure d'un piéton, dégâts matériels sur un autre véhicule). Vous devez donc contacter votre assureur pour souscrire un contrat d'assurance spécifique. »

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F308>

RAPPEL

Depuis un décret du 29 juin 1979, si un logement a été construit après 1979, les propriétaires sont dans l'**obligation** de posséder une **boîte aux lettres normalisée**, c'est-à-dire qui affiche à minima le **nom** et le **numéro** de l'habitation si celle-ci en possède un.

AGENDA

Jeudi 30 octobre 2025 de 18h à 20h

Soirée Halloween

Salle François Lemonnier

Dimanche 23 novembre 11h à 18h

Marché de Noël

Salle François Lemonnier

Samedi 6 décembre 10h-17h

Ateliers créatifs (CFLPP)

Salle François Lemonnier

Samedi 13 décembre

Noël à Puiseux

(distribution des colis aux **anciens le matin**, **l'après-midi** spectacle et goûter pour les **enfants**, pour **tous** chocolat, marrons et vin chauds)

Salle François Lemonnier

Samedi 17 janvier 2026 15h00

Vœux du maire

Salle François Lemonnier

OFFICES RELIGIEUX

Eglise Saint Pierre Saint Paul

Samedi 1^{er} novembre Toussaint 10h30

Avec bénédiction des tombes juste après

Jeudi 25 décembre Noël 10h30

Mercredis: messe 19h00

(sauf vacances scolaires)

<https://cergy.catholique.fr/>

Culte Impact Centre Chrétien

3 chemin du clos

Dimanche : 8h15-10h30 / 11h-13h30

SITE INTERNET COMMUNAL



puiseux-pontoise.fr



MAIRIE

Nous vous rappelons les jours et horaires d'ouverture au public :



9 H – 12 H Mercredi et samedi

14 H – 18 H Mardi et vendredi